

À côté des prestations sociales en espèces – qui sont incluses dans le revenu disponible des ménages - les transferts sociaux en nature (remboursement pour des soins de santé, des produits pharmaceutiques, transferts en nature liés à l'enseignement p.ex.) contribuent aussi au niveau de vie des habitants d'un pays. En ajoutant les transferts en nature au revenu disponible, on obtient le revenu disponible dit « ajusté ». En 2011, les transferts en nature atteignaient le montant de 8 350 euros par habitant au Luxembourg. En ajoutant cette somme au revenu disponible des ménages par habitant (30 950 euros), le revenu disponible « ajusté » est de 39 300 euros en 2011. En d'autres mots, avec les transferts sociaux, le niveau de vie par habitant est de 27% plus important que sans ces transferts. Depuis 2008, les transferts en nature évoluent plus rapidement que le revenu disponible. Il en résulte que le niveau de vie avec transferts en nature est, en 2011, de 5.6% plus élevé qu'en 2006, contre +4.2% sans les transferts. En principe, une augmentation des prestations en espèces et des transferts sociaux en nature est neutralisée (au niveau des comptes publics), si les prélèvements (impôts et cotisations sociales) sur les ménages augmentent dans les mêmes proportions. Il n'en est rien dans la plupart des pays européens et le solde des prélèvements et des prestations et transferts sociaux aux ménages - qui est déjà positif avant la crise - est en forte hausse en 2008 et en 2009. En 2010 et en 2011, la hausse des prélèvements sur les ménages fait que le solde se stabilise. Un solde positif des prélèvements et transferts aux ménages signifie en fait que, sans des entrées fiscales provenant d'autres sources (impôts indirects, impôts sur les entreprises, ...), l'équilibre des finances publiques est mis en question. En période de croissance économique atone, ces entrées fiscales sont évidemment moins dynamiques.

Les transferts en nature : du revenu disponible au revenu disponible ajusté

Dans une publication antérieure de la présente série, il est question du revenu disponible monétaire¹. En fait,

¹ Regards sur l'impact de la crise sur le revenu disponible des ménages

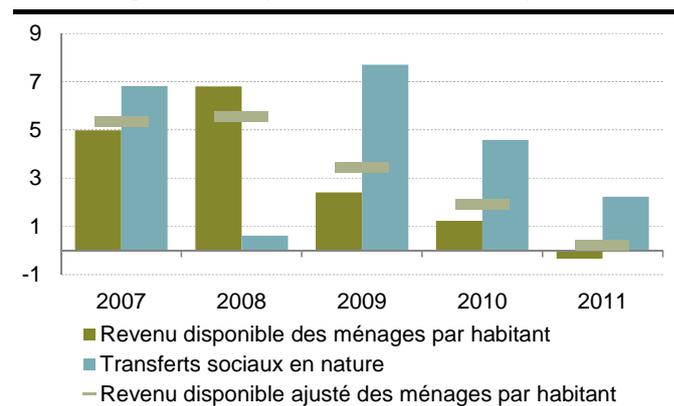
les transferts sociaux en nature (remboursement pour des soins de santé, des produits pharmaceutiques, transferts en nature liés à l'enseignement p.ex.) contribuent également au « niveau de vie ». En ajoutant les transferts en nature au revenu disponible brut, on établit le revenu disponible dit « ajusté ».²

Tableau 1 : Revenu disponible et revenu disponible ajusté par habitant au Luxembourg, 2006-2011 (en valeur nominale, en 1 000 euros)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
(1) Solde des revenus primaires	28.8	30.1	31.8	32.0	32.5	33.2
(2) Solde des autres transferts courants	0.6	0.7	0.5	0.6	0.6	1.0
(3) Prestations sociales en espèces (reçues)	7.8	8.0	9.1	10.0	10.2	10.1
(4) Cotisations sociales (payées)	5.9	6.1	6.4	6.9	7.0	7.6
(5) Impôts sur le revenu et le patrimoine (payés)	4.7	4.7	5.1	5.0	5.4	5.8
(A) Revenu disponible brut des ménages (1+2+3-4-5)	26.7	28.0	29.9	30.6	31.0	30.9
(6) Transferts sociaux en nature	6.7	7.2	7.2	7.8	8.2	8.3
(B) Revenu disponible brut ajusté des ménages, (A)+(6)	33.4	35.2	37.2	38.4	39.2	39.3

Source : STATEC (comptes nationaux)

Graphique 1 : Taux de variation des transferts en nature du revenu disponible et du revenu disponible ajusté par habitant au Luxembourg, 2007-2011 (en valeur nominale, en %)



Source : STATEC (comptes nationaux)

Au Luxembourg, les transferts sociaux en nature par habitant atteignent environ 8 350 euros par an en 2011 et ils s'ajoutent à un revenu disponible brut qui est de 30 950 euros. Le revenu disponible brut « ajusté » est donc d'environ 39 300 euros. De 2006 à 2011, les

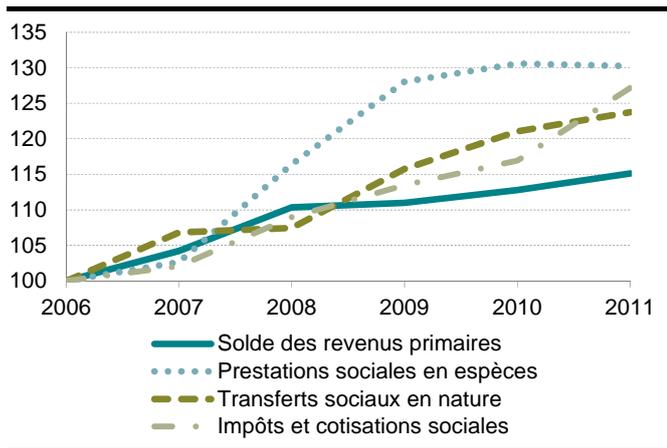
² En fait, les comptes sectoriels actuellement disponibles concernent les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM). En parlant de revenu disponible des ménages, il s'agit donc d'une réduction qu'on a maintenue pour des raisons de simplification de la formulation.

transferts sociaux en nature évoluent plus rapidement que le revenu disponible. Le taux de croissance de ces transferts en nature dépasse le taux de croissance du revenu disponible, sauf au cours de l'année 2008 (voir graphique 1).

Au Luxembourg, les transferts en nature représentent 25.3% du revenu disponible en 2006 et 27.0% en 2011

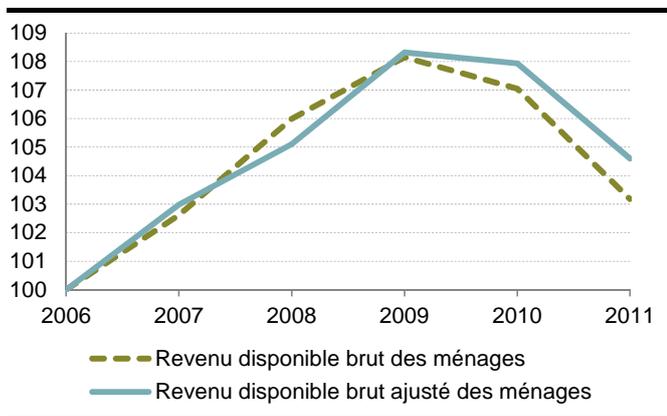
Tout comme les prestations sociales en espèces, les transferts en nature ont augmenté plus fortement à partir de 2006 que le revenu primaire (rémunérations, revenu de la propriété, excédent brut d'exploitation). En valeur nominale, ces transferts sont, en 2011, de 24% plus élevés qu'en 2006, alors que les revenus primaires ne sont que de 15% plus élevés qu'en 2006 au Luxembourg. Les transferts en nature représentaient, en 2006, 25.3% du revenu disponible. Ce taux augmente à 27.0% en 2011.

Graphique 2 : Évolution du revenu primaire, des prestations sociales en espèces et des transferts sociaux en nature par habitant au Luxembourg, 2006-2011 (en valeur nominale, indices : 2006 = 100)



Source : STATEC (comptes nationaux)

Graphique 3 : Évolution du revenu disponible et du revenu disponible ajusté par habitant en termes de pouvoir d'achat au Luxembourg, 2006-2011 (indices : 2006 = 100)



Source : STATEC (comptes nationaux)

Comme pour les prestations sociales en espèces, cette évolution de l'impact des transferts en nature se retrouve dans la plupart des autres pays européens. En

Belgique, par exemple, la part des transferts en nature, comparée au revenu disponible, passe de 23.2% en 2006 à 25.7% en 2011. En Allemagne le pourcentage correspondant évolue de 16.9% à 18.2% et en France de 22.8% à 23.5%.

Comme les transferts en nature évoluent de façon plus dynamique que le revenu disponible en 2010 et en 2011 au Luxembourg, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut ajusté par les transferts évolue plus favorablement que celui du revenu disponible. Cette évolution ne peut empêcher un recul du pouvoir d'achat du revenu disponible *ajusté* en 2011, mais ce recul est un peu moins sévère que celui du revenu disponible non ajusté. En 2011, le pouvoir d'achat du revenu disponible ajusté est de 5.6% plus élevé qu'en 2006, alors que l'écart correspondant n'est que de +4.2% pour le revenu disponible (voir graphique 3).

Le solde des prélèvements et des transferts en forte augmentation en 2009 et en 2010

La comparaison des prestations sociales en espèces et des transferts sociaux en nature avec le revenu disponible ne raconte qu'une partie de l'histoire de la redistribution. C'est le solde des prélèvements et des transferts sociaux aux ménages qui apporte un élément d'information complémentaire utile. En effet, une augmentation des prestations et transferts sociaux peut être « annulée » par une augmentation de même ampleur des prélèvements. On verra dans la suite que la redistribution a bien contribué en *net* au pouvoir d'achat dans la plupart des pays européens.

On peut comparer l'évolution des prélèvements directs sur les ménages (cotisations sociales et impôts) avec celle des prestations et transferts sociaux en les exprimant en pourcentage du revenu primaire (voir tableau 2). On constate que, dans les pays européens, les prestations et transferts sociaux en espèces et en nature sont en forte hausse, alors que les prélèvements sont beaucoup moins dynamiques. À titre d'exemple, au Luxembourg, le total des prestations et transferts sociaux passe de 50.3% du revenu primaire des ménages (par habitant) en 2006 à 55.6% en 2011 (+5.3 points de %). Les prélèvements par contre ont augmenté faiblement au Luxembourg comparés au revenu primaire, en tout cas de 2006 à 2010. Le pourcentage correspondant passe de 36.5% du revenu primaire en 2006 à 37.8% en 2010, mais bondit à 40.3% en 2011. Dans les autres pays européens les caractéristiques sont très similaires. Pour les pays les plus touchés par la crise (Irlande, Grèce, Espagne), l'augmentation des prestations et transferts est particulièrement importante, alors que ce n'est pas le cas pour les prélèvements. À titre d'exemple, en Grèce, les prestations et transferts sociaux passent de 33.4% du revenu primaire en 2006 à 44.3% en 2011 (+10 points de %), alors que le pourcentage des prélèvements n'évolue que de 25.1% du revenu primaire en 2006 à 28.7% en 2011 (+3.6 points de %).

Tableau 2 : Évolution des prestations et transferts sociaux et des prélèvements sur les ménages (impôts et cotisations sociales) par habitant au Luxembourg, 2006-2011 (en % du revenu primaire)

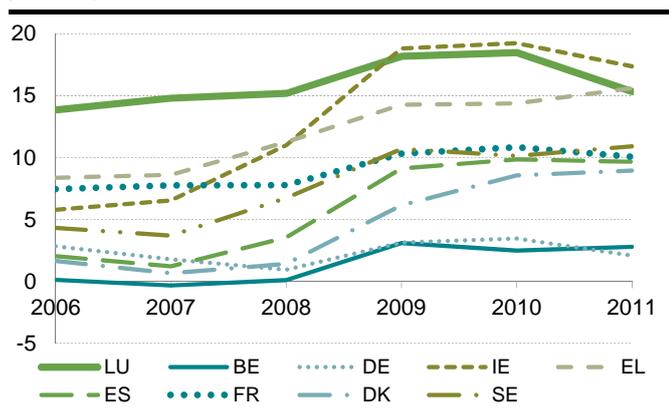
	Belgique		Danemark		Allemagne		Irlande		Grèce		Espagne		France		Pays-Bas		Luxembourg	
	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts	Prestations en espèces + transferts en nature	Cotisations sociales + impôts
2006	43.9	-43.8	57.9	-56.2	39.2	-36.4	37.2	-31.5	33.4	-25.1	32.1	-30.1	47.2	-39.7	47.6	-49.6	50.3	-36.5
2007	43.4	-43.7	57.8	-57.1	38.1	-36.3	39.2	-32.6	33.8	-25.2	32.3	-31.1	46.8	-39.1	47.2	-49.5	50.5	-35.7
2008	43.8	-43.7	58.2	-56.8	37.5	-36.5	42.0	-31.0	38.0	-26.8	34.3	-30.8	47.0	-39.2	48.1	-51.3	51.2	-36.0
2009	46.9	-43.8	63.1	-56.9	41.1	-37.9	50.3	-31.5	41.0	-26.7	39.2	-30.1	49.7	-39.4	52.6	-51.8	55.5	-37.3
2010	47.1	-44.6	65.1	-56.6	40.6	-37.2	51.2	-32.0	42.2	-27.9	41.3	-31.4	50.5	-39.7	54.9	-52.4	56.3	-37.8
2011	48.1	-45.3	65.3	-56.3	39.1	-37.0	51.5	-34.1	44.3	-28.7	41.6	-31.9	50.3	-40.2	55.1	-53.2	55.6	-40.3

Source : STATEC, EUROSTAT (comptes nationaux) N.B.: signe inversé pour les prélèvements

Le solde des transferts et des prélèvements a donc fortement augmenté dans la plupart des pays européens. Exprimé en pourcentage des revenus primaires, le solde des prélèvements et des transferts aux ménages au Luxembourg passe de +14% en 2006 à +18% en 2009, puis il revient à +15%, signe d'une augmentation importante des prélèvements qu'on a déjà relevé plus haut et qui est illustrée dans les graphique 2 et dans le tableau 2. Dans la comparaison avec la plupart des autres pays européens, le solde des prélèvements et transferts au Luxembourg est très élevé.

En Allemagne, le solde de la redistribution évolue de +2.8% en 2006 à +3.1% en 2009 et revient à 2.1% en 2011. En France, le solde passe de +7.5% en 2006 à +10.0% en 2011 et en Belgique de +0.1% à +2.8%. C'est dans les pays les plus touchés par la crise que le solde de la redistribution augmente le plus, ce qui est le signe d'une augmentation des transferts et/ou d'une stagnation, respectivement d'une diminution des prélèvements, ou encore d'une évolution atone des revenus primaires accompagnée d'une dynamique plus forte des transferts. En Grèce, par exemple, le solde des prélèvements et des transferts était de +9% du revenu primaire en 2006 et il passe à +16% en 2011. En Irlande, il évolue de +6% à +19% en 2010, puis revient à +17% en 2011. Le solde passe de +2% à +10% en Espagne.

Graphique 4 : Évolution du solde des prélèvements et des transferts aux ménages par habitant, 2006-2011 (en % du revenu primaire)

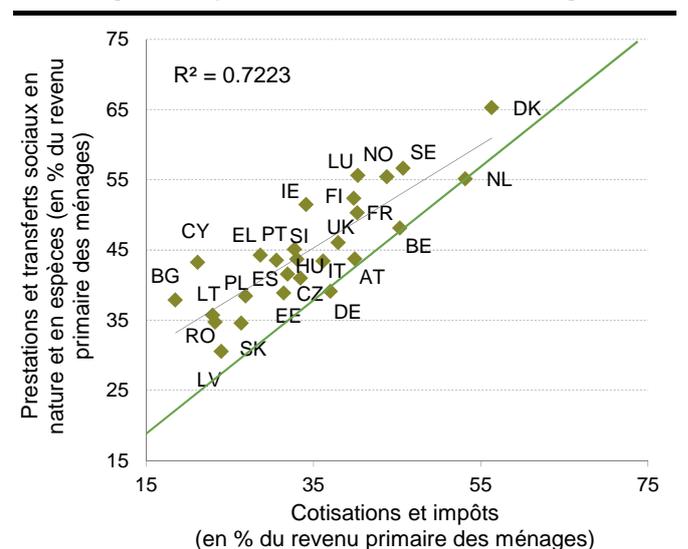


Source : STATEC, EUROSTAT (comptes nationaux)

Se pose encore la question si la redistribution se fait essentiellement entre ménages, c'est-à-dire si le niveau des prélèvements sur les ménages correspond au niveau des transferts aux ménages. Globalement, si le solde des prélèvements et des transferts est positif, il faut des prélèvements supplémentaires suffisants provenant d'autres secteurs (entreprises non financières, entreprises financières) et/ou des rentrées fiscales supplémentaires d'impôts indirects (comme la TVA, les accises ...) pour que ce solde positif ne se répercute pas négativement sur les finances publiques.

D'une manière générale, il y a une forte corrélation entre les prélèvements directs (cotisations sociales plus impôts) sur les ménages et les transferts sociaux (prestations en espèces plus transferts en nature) aux ménages (voir graphique 5).

Graphique 5 : Corrélation entre les prélèvements sur le revenu des ménages et les prestations et transferts aux ménages, 2011



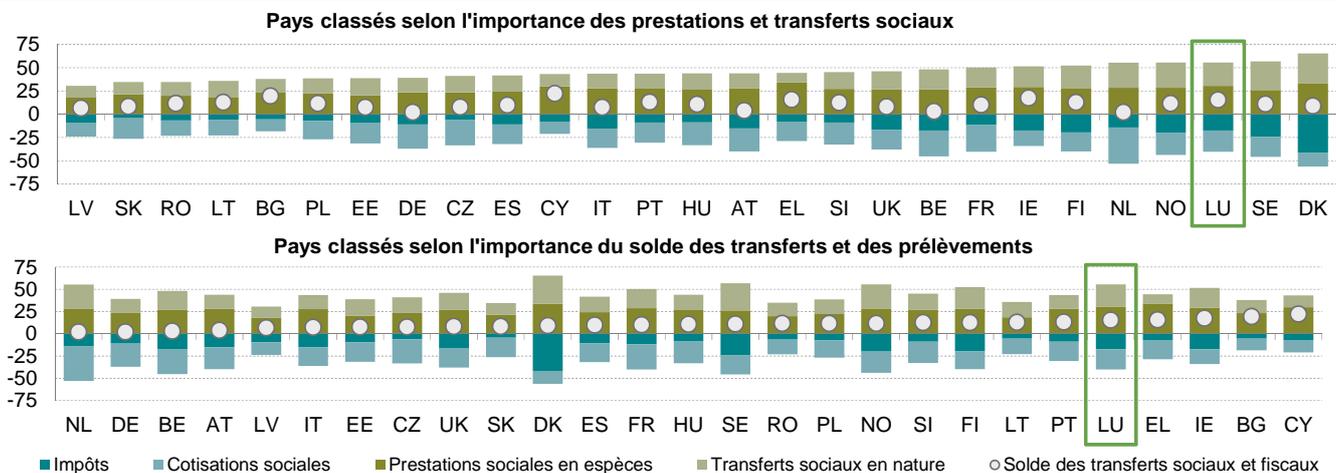
Source : STATEC, EUROSTAT (comptes nationaux)

En d'autres mots, plus le pourcentage des transferts sociaux aux ménages (exprimé ici par rapport au revenu primaire) est élevé, plus les prélèvements sur les ménages sont importants. En haut de l'échelle (transferts et prélèvements élevés), on trouve les pays nordiques, en bas de l'échelle de nombreux « nouveaux Etats membres » de l'Est de l'Europe. Toutefois, cette

image globale ne donne pas toutes les informations nécessaires. Il convient de jeter également un coup d'œil sur le solde des transferts et prélèvements. Tous les pays se situent au-dessus de la diagonale dans le

graphique 5. En d'autres mots, le solde est positif, c'est-à-dire que les transferts aux ménages dépassent les prélèvements directs (impôts et cotisations sociales) sur le revenu des ménages.

Graphique 6 : Impôts, cotisations sociales, transferts sociaux en nature et prestations sociales en espèces par habitant, 2011 (en % du revenu primaire des ménages)



Source : STATEC, EUROSTAT (comptes nationaux)

Cependant, ce solde varie fortement entre les pays. Visuellement parlant, plus on s'éloigne de la diagonale, plus le solde est élevé. Ainsi, pour Chypre, par exemple, les prélèvements sur les ménages sont relativement faibles, mais les transferts et prestations sont élevés de sorte que le solde est extrêmement positif (+22% du revenu primaire en 2011). À l'inverse, la Lettonie qui a des prélèvements faibles a également des transferts relativement faibles, d'où un solde beaucoup moins positif.

En Grèce, les prélèvements sont relativement faibles, mais les transferts élevés (un solde positif de 15.6% en 2011). En Irlande, les prélèvements directs sur le revenu des ménages sont moyens, mais les prestations et transferts relativement élevés, d'où un solde très important de quelque +17.4% du revenu primaire. Au Luxembourg, la situation est très similaire, le solde des transferts et prélèvements étant légèrement inférieur avec +15.3% du revenu primaire en 2011.

Tous ces pays ont besoin, en principe, d'autres sources fiscales pour financer la redistribution aux ménages sans faire de déficit. Pour les pays les plus durement touchés par la crise, comme la Grèce, Chypre ou encore le Portugal, qui ne peuvent pas compter, à court terme du moins, sur d'autres sources fiscales dynamiques, c'est une situation très problématique. Pour le Luxembourg, le cas n'est pas tout aussi alarmant, mais pour maintenir les caractéristiques de la redistribution (prélèvements faibles sur les ménages et

transferts sociaux importants), il faudra que les autres sources fiscales (TVA, taxe d'abonnement, accises) gardent une certaine dynamique.

D'un autre côté, il y a des pays où le niveau des prélèvements directs sur les revenus des ménages et celui des transferts aux ménages sont très proches et, en conséquence, le solde faiblement positif (au niveau visuel ces pays se trouvent pratiquement sur la diagonale du graphique 5). En d'autres termes, ce sont des pays où les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu des ménages sont pratiquement suffisants pour financer les prestations et les transferts sociaux aux ménages. Dans ces pays la redistribution est largement basée sur les transferts entre ménages. C'est notamment le cas de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche ou des Pays-Bas. En début de période, le Danemark (solde de +1.7% en 2006), pays où la redistribution est très développée, se situe aussi près de l'équilibre. Suite à la crise, le déséquilibre s'installe également dans ce pays, avec un solde positif de près de 9% en 2011. Pour la Suède, le constat est comparable. Le solde de +4% du revenu primaire en 2006 est relativement faible, mais en 2011 on en est à +11%.

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél.: 247-84219
info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135